

Intitulé de l'UE	Activités d'intégration professionnelle III
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Yves DOMAIN	12.5	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Stages / Immersion professionnelle	12.5h	Yves DOMAIN

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Stages / Immersion professionnelle : 12.5h d'AIP

Langue d'enseignement
Stages / Immersion professionnelle : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP)
Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.

Acquis d'apprentissage de l'UE:
l'étudiant sera capable de :
<ul style="list-style-type: none"> • mettre en pratique, dans un cadre professionnel spécifique, le savoir qu'il a acquis au cours de ses études. • d'observer le fonctionnement d'un milieu professionnel choisi dans deux domaines différents durant les deux semaines de stage. • rédiger un rapport de stage pour chacun d'eux (selon les modalités prévues)
-

Contenu de l'AA Stages / Immersion professionnelle

Stage de deux fois une semaine dans deux lieux de stage différents donnant lieu à deux rapports de stage

Méthodes d'enseignement

Stages / Immersion professionnelle : stage en situation réelle

Supports

Stages / Immersion professionnelle : activités sur eCampus, vade mecum définissant les instructions de stage

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	L'étudiant rend un rapport de stage selon les consignes précises qui lui sont données.
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Stages / Immersion professionnelle : oui	

Année académique : **2018 - 2019**